

Burundi : l'UNESCO salue les pas déjà franchis par les radios locales

@rib News, 24/01/2017 – Source Xinhua L'UNESCO salue les pas déjà franchis par les radios locales ou communautaires au Burundi, a indiqué lundi à Bujumbura Joséphine Ntahobari (photo), chargée de bureau à la Maison de l'UNESCO pour la culture de la paix au Burundi. Mme Ntahobari intervenait à l'occasion d'une cérémonie d'ouverture des travaux d'une série d'ateliers rentrant dans le cadre du projet "Renforcer les capacités des radios locales par le biais des technologies de l'information et de la communication(TIC)".

Ce projet, lancé officiellement au Burundi le 9 mars 2016 et appuyé par l'UNESCO sur financement de l'Etat suédois, est aussi mis en œuvre dans cinq autres pays africains, à savoir la République démocratique du Congo (RDC), la Namibie, le Rwanda, la Tanzanie et le Kenya. Au Burundi, a révélé Mme Ntahobari, les radios locales bénéficiaires de ce projet, sont la radio "Ijwi ry'Abakenyezi" (la voix des femmes), la radio "Humuriza" (apaiser les esprits), la radio de la Chambre fédérale du commerce et de l'industrie du Burundi (CFCIB FM+). En revanche, les autres stations de radio, telles que la radio nationale, la radio "Colombe FM+", la radio "Culture", la radio "Rema FM+" et la radio "Isanganiro" (cadre d'émission), sont régulièrement associées aux formations dispensées. "A ce stade, il me plaît de relever que les radios locales partenaires, ont acquis des connaissances leur permettant de préparer des émissions pertinentes, qui tiennent compte des intérêts et des préoccupations de la population, et la preuve en est les productions réalisées sur le développement communautaire, qui donnent la parole à tous avec un focus sur les plus pauvres, tel que stipulé dans l'argumentaire du projet", a fait remarquer Mme Ntahobari. Une étude récemment réalisée par le Centre universitaire pour le développement économique de l'Université du Burundi (CURDES/UB) à la demande de l'UNESCO, a-t-elle ajouté, fait ressortir que les domaines prioritaires intéressés par les populations locales des zones couvertes par les radios communautaires citées ci-avant, sont particulièrement en rapport avec les thématiques de la santé, l'agriculture, l'environnement et la culture. L'étude du CURDES, a-t-elle signalé en outre, fait ressortir également l'intérêt des collectivités locales à participer dans les émissions, par divers moyens mis à leur disposition dont le téléphone mobile et les réseaux sociaux. Le directeur général de la communication au ministère burundais en charge des Médias et des TIC, Jérôme Ndikuriyo, a enfoncé le clou en recommandant que ces médias "de proximité", doivent être les principaux bénéficiaires des innovations en matière des TIC. "Promouvoir les contenus locaux, en permettant à la population locale, de faire valoir leurs besoins et attentes, et mettre à profit les programmes que la radiodiffusion numérique va rendre disponible au terme de la migration", est au cœur du leitmotiv gouvernemental, a-t-il explicité. Pour lui, ces radios communautaires, dont la plupart sont implantées dans le "Burundi profond", doivent créer un environnement social favorable en se gardant de publier des informations ou de diffuser des discours susceptibles d'encourager les divisions, de provoquer la violence ou de mettre en péril la cohésion sociale. Car, a-t-il insisté, les journalistes prestant dans des radios communautaires, doivent diffuser des informations "fouillées, impartiales et de manière responsable" afin d'être des promoteurs de développement dans leurs régions respectives. Les activités de ce projet orienté sur le renforcement des capacités des radios locales par le biais des TIC, rentrent également dans le cadre de la "réduction de la facture numérique" afin d'informer les communautés "en temps réel et au moment voulu".

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});